Fiche tarifaire

Toutes taxes, contribution et frais inclus

Legal Village Family

pour les particuliers

Mobilité

Legal Village Family Auto Full

		Tous les véhicules du ménage		
106,54 €	171,09 €	246,23 €	77,46 €	64,55 €

Vie Privée et Habitation

Nos produits qui couvrent votre vie privée et votre habitation avec ou sans garantie Protection Juridique Auto Full

		Avec AUTO FULL		
FRACTIONNEMENT MENSUEL GRATUIT AVEC DOMICILIATION ET PAS DE FRAIS DE QUITTANCE				
Vie privée et habitation	Sans véhicule			Tous les véhicules du ménage
Fix	96 €	188,69 €	249,54 €	347,92 €
Secure	219 €	301,66 €	351,74 €	421,98 €
Secure +	613,34 €	678,55 €	725,85 €	822,69 €

Avantages des polices combinées

Si vous souscrivez une des combinaisons présentées avec 1 ou plusieurs véhicules, les véhicules ci-dessous qui vous appartiennent ou à vos proches sont également considérés comme véhicules assurés :

- les deux roues avec ou sans moteur, quads et trikes
- les remorques/caravanes non résidentielles
- les véhicules automoteurs destinés à des personnes moins valides dont la vitesse maximum est inférieure ou égale à 25km/h
- maximum 3 oldtimers (plaque O) pour autant qu'ils nous aient été signalés lors de la souscription de la police et lors de toute modification des véhicules assurés.

Fractionnement	Mensuel gratuit avec domiciliation	Trimestriel 6%	Semestriel 3%
Taxes	Auto : 17,10%	Non Auto : 9,60%	Pas de frais de quittance

Document non contractuel. Seules les conditions générales et particulières sont applicables. Chaque garantie prévoit un plafond d'intervention maximum. Pour certaines d'entre elles, il existe un délai d'attente et/ou un seuil d'intervention. Des exclusions sont également d'application (le fait intentionnel, le paiement des amendes, ...). Dans les fiches produit et les conditions générales vous trouverez toutes les informations utiles. N'hésitez pas de consulter ces documents avant de souscrire le produit et faire appel à votre courtier en assurances pour obtenir plus d'informations ou demander une offre. Ces documents sont disponibles chez le courtier ou dans notre site web www.legalvillage.be. Les assurances protection juridique Legal Village ont été développé par AXA Belgium, compagnie d'assurance belge, et est soumis au droit belge. Le contrat d'assurance est conclu pour une durée d'un an avec la possibilité de reconduction tacite. Vous n'êtes pas satisfait ? Envoyer un e-mail à compliance@legalvillage.be. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman Assurances, square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (www.ombudsman-insurance.be).

Legal Village est la marque protection juridique d'AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 (A.R. 04-07-1979, M.B. 14-07-1979 Siège social : Place du Trône 1 - B-1000 Bruxelles • Tél. : 02 678 61 11 • Internet : www.axa.be • N° BCE: TVA BE 0404.483.367 RPM Bruxelles

Ed. Resp. : Legal Village, marque protection juridique d'AXA Belgium, S.A. Place du Trône 1 – B-1000 Bruxelles • Belgique © 2026